

RÉCEPTION D'UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

AJBTP

Check-list de contrôle · De la tranchée ouverte à la réception des essais

ajbtp.com

A. AVANT POSE — LA TRANCHÉE

- | | |
|---|---|
| ☐ Fond de fouille réglé et purgé de tout point dur | Une conduite sur point dur se fissure sous le remblai |
| ☐ Lit de pose en sable ou gravette 0/20 sur 10 cm mini | Réparti sur toute la largeur, soigneusement réglé |
| ☐ Blindage en place si profondeur supérieure à 1,30 m | Obligation de sécurité, contrôlée avant descente |
| ☐ Cote de fil d'eau vérifiée au niveau à chaque regard | L'écart se rattrape ici, jamais après |

B. PENDANT LA POSE

- | | |
|---|---|
| ☐ Sens de pose respecté : de l'aval vers l'amont | Emboîtement mâle orienté vers l'aval |
| ☐ Pente contrôlée tronçon par tronçon entre deux regards | Une contre-pente crée un point d'obstruction définitif |
| ☐ Joints propres et lubrifiés, emboîtement complet | Première cause de non-conformité à l'essai d'étanchéité |
| ☐ Aucune cale dure laissée sous la conduite | Briques et parpaings interdits comme calage |

C. REGARDS ET BRANCHEMENTS

- | | |
|---|--|
| ☐ Cunette réalisée au profil de la conduite | Sans ressaut ni contre-pente dans le regard |
| ☐ Échelons ou crosses scellés et alignés | Contrôle de sécurité pour l'exploitant |
| ☐ Tampons à la cote du revêtement fini | Vérifier après réalisation de la couche de roulement |
| ☐ Branchements particuliers repérés et plan à jour | Un branchement non repéré est perdu pour toujours |

D. AVANT REMBLAIEMENT — NE RIEN COUVRIR SANS CES POINTS

- | | |
|--|---|
| ☐ Enrobage compacté par couches de 20 à 30 cm | Aucun engin lourd tant que la couverture est sous 80 cm |
| ☐ Grillage avertisseur posé à 30 cm au-dessus | Couleur normalisée selon le réseau |
| ☐ Récolement topographique réalisé tranchée ouverte | Coordonnées et cotes relevées avant fermeture |
| ☐ Photos datées de chaque tronçon | Seule preuve exploitable en cas de litige ultérieur |

E. ESSAIS CONTRACTUELS

- | | |
|--|--|
| ☐ Essai d'étanchéité à l'air ou à l'eau | À provisionner au chiffrage, trop souvent oublié |
| ☐ Inspection télévisée avec rapport et images | Détecte contre-pentes, déboîtements et dépôts |
| ☐ Essai de compactage au pénétromètre | Objectif q3 minimum en zone sous chaussée |
| ☐ Procès-verbaux signés et joints au DOE | Sans PV, la réception peut être refusée |

Check-list indicative. Les essais exigibles et leurs seuils figurent au CPS et au cahier des charges du gestionnaire.